

## **MISSION EN REGIE D'ŒUVRES : ASSISTANCE AU TRANSFERT DE COLLECTIONS**

La Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA), établissement public à caractère industriel et commercial, a pour mission de promouvoir la connaissance du patrimoine et de l'architecture, leur histoire et leur insertion dans les territoires, ainsi que la diffusion de la création architecturale tant en France qu'à l'étranger. Elle participe à la valorisation de la recherche et à la formation des agents publics et des professionnels du patrimoine et de l'architecture.

Le Musée des Monuments français, musée national, est une composante de la Cité. Ses racines historiques remontent au Musée de Sculpture comparée de 1882, créé à l'initiative d'Eugène Viollet-le-Duc. Il comporte cinq services : Galerie des moulages, Galerie des peintures murales et des vitraux, Galerie d'architecture moderne et contemporaine, Régie des œuvres, Documentation.

### **CONTEXTE**

Au sein du musée des Monuments français, la Régie des œuvres est un service transversal qui assure la responsabilité de la gestion matérielle des collections du musée dans toutes les circonstances (mouvements d'œuvres pour prêts, expositions, œuvres en salle et en réserves...). Elle applique les règles internationales de conservation, de protection et de conservation préventive. Elle assure les gestions administrative, juridique, financière, logistique et technique qui touchent à la matérialité des œuvres. Elle travaille en lien étroit avec les services de conservation du musée et les services transversaux de la CAPA.

Elle est chargée de piloter et de mener à bien le déménagement de la majeure partie des collections du musée actuellement entreposées dans 7 locaux différents situés en banlieue parisienne et en province (Bourgogne). Cette opération est prévue pour une durée de 3 années.

Le musée des Monuments français/Cité de l'architecture et du patrimoine recherche un.e régisseur.e d'œuvres pour la mission décrite ci-après.

### **DESCRIPTIF DE LA MISSION**

#### **Assistance au transfert des collections :**

- Activités liées au pilotage du projet : aide à l'établissement de protocoles et de procédures, aide à la conception des documents opérationnels, aide à l'organisation méthodologique et organisationnelle, plannings prévisionnels
- Activités liées à la préparation des marchés transports et aménagement : mise à jour dans la base de données Flora, établissement des listes d'œuvres avec le suivi des problématiques liées à l'inventaire en collaboration avec les services de conservation, collectes d'informations sur site (dimensions, état général, modalités de rangement...)
- Activités liées à la préparation des mouvements d'œuvres : édition des listes de colisage, des constats d'état, mise à jour des tableaux de localisation prévisionnelle des œuvres sur plans, adressage, aide à la préparation logistique et administrative, suivi du planning
- Activités liées au mouvements d'œuvres : réalisation des opérations sur sites externalisés (vérification des emballages, évaluation des risques pour les œuvres, traçabilité des collections suivi du rangement des collections) assistance à la coordination et suivi des prestataires
- Gestion du traitement post-déménagement : mise à jour dans la base de données Flora des diverses informations, mise à jour des dossiers numériques et papier, mise à jour de l'avancement du déménagement par site, aide à la rédaction de bilans, tenue de tableaux spécifiques, etc.

Assistance ponctuelle aux actions menées par le service.

### **ORGANISATION**

L'encadrement sera assuré par la responsable du service de la Régie des œuvres, l'encadrement opérationnel par l'adjointe chargée du pilotage du projet.

Le la régisseur.e d'œuvres sera amené.e à travailler avec les services de conservation, la gestionnaire du musée, les directions du bâtiment, de la sécurité-sûreté et des systèmes d'information mais aussi avec des prestataires externes.

Il.elle devra effectuer des déplacements fréquents et réguliers durant un ou plusieurs jours d'affilée dans les espaces de réserves externalisées situées en banlieue parisienne et en Bourgogne.

### **COMPETENCES DEMANDEES**

- Maîtrise du cadre réglementaire et des procédures administratives, juridiques et budgétaires s'appliquant aux œuvres muséales
- Maîtrise des méthodes documentaires appliquée à la régie des œuvres et particulièrement des bases de gestion des collections muséales (Flora) et des outils bureautiques standards (Word, Excel, Outlook, File-Maker)
- Connaissance en matière de conservation préventive et en conditionnement d'œuvre approprié
- Connaissance des règles internationales, de la logistique et des modes de transport des œuvres muséales
- Connaissance des normes et règles de sécurité

### **SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR-ETRE**

- Capacité de conception et rédaction d'un document administratif et technique, d'un bilan d'action, d'un rapport
- Rigueur, précision, méthode, sens de l'organisation
- Capacité de supervision de la manipulation d'une œuvre d'art en respectant les règles de conservation préventive
- Capacité de lecture de documents techniques (plans...)
- Capacité d'encadrement d'une équipe de prestataires
- Capacité à travailler aussi bien en équipe que seul.e
- Capacité à coordonner ses activités avec celles du personnel de la Cité

### **FORMATION / EXPERIENCE :**

- Master « Régie des œuvres » de collection ou équivalent
- Permis B exigé
- Expérience en régie de collections muséales. Une expérience de transfert de collections est un plus.

### **POUR POSTULER :**

Hélène PERREL, responsable de la régie des œuvres, Musée des monuments français,  
[helene.perrel@citedelarchitecture.fr](mailto:helene.perrel@citedelarchitecture.fr)